

**AVIS EMIS PAR LE COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL
MINISTERIEL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE**

Réunion du 4 juillet 2018

AVIS	SUITES DONNEES PAR L'ADMINISTRATION
<p>Avis relatif au bilan annuel SST 2017 :</p> <p>Les résultats de l'enquête qui devraient permettre d'établir un bilan détaillé de la prévention dans l'ESR doivent être relativisés. Le taux de réponses des établissements a très légèrement augmenté, mais demeure insuffisant.</p> <p>En outre, seul un tiers des établissements avait prévu d'informer leur CHSCT des réponses à l'enquête. Or le passage devant les CHSCT des établissements est une étape essentielle pour améliorer la fiabilité des réponses fournies.</p> <p>Le CHSCT ministériel apprécie que soit soulignée l'existence des risques particuliers liés aux activités scientifiques dans de nombreux établissements.</p> <p>Plusieurs chiffres de cette enquête alertent :</p> <ul style="list-style-type: none">- encore trop d'établissements ne disposent pas de service de médecine de prévention en adéquation avec les effectifs, ni en capacité d'effectuer toutes leurs missions;- seuls 39% des chefs de service ont suivi une formation en santé et sécurité au travail;- trop d'assistants de prévention n'ont pas de lettre de cadrage;- les orientations stratégiques ministérielles ne sont pas présentées ni débattues en CHSCT d'établissement. <p>Le CHSCT ministériel demande que le ministère s'engage dans une politique plus volontariste en matière de santé et sécurité au travail, accompagnée de mesures incitatives envers les établissements.</p>	